

**EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.**

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes

215, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Téléphone 01 49 53 02 56  
Télécopie 01 45 62 87 16

**L.P.O.**

**LIGUE FRANCAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

Association reconnue d'utilité publique  
Siège Social : Les Fonderies Royales, 8-10 rue du Docteur Pujos - 17300 ROCHEFORT

-----  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010**  
-----

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

*R*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exprimé dans la note 2.4 de l'annexe concernant notamment le changement de méthodes de présentation des ressources attachées à la gestion des réserves naturelles et des programmes Life au niveau des produits du compte de résultat.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été présentés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 25 Mai 2011

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.  
représenté par



Benoît de BLIGNIÈRES  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Bilan**  
Association  
LPO

Au : 31/12/2010

EUR

\* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2009	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	79 742	71 029	8 712	16 279	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>79 742</b>	<b>71 029</b>	<b>8 712</b>	<b>16 279</b>		
Immobilisations corporelles	Terrains	3 111 883		3 111 883	2 955 254	
	Constructions	2 245 114	334 379	1 910 734	1 989 086	
	Inst. techniques, mat.out.industriels	505 625	86 509	419 116	432 972	
	Autres immobilisations corporelles	2 041 819	573 767	1 468 052	1 376 991	
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	183 454		183 454	27 038	
	Avances et acomptes	168 599		168 599	3 073	
<b>Total</b>	<b>8 256 497</b>	<b>994 656</b>	<b>7 261 840</b>	<b>6 784 416</b>		
Immobilisations financières (2)	Participations	15		15	15	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	23 000		23 000	23 000	
	Autres immobilisations financières	9 956		9 956	10 055	
<b>Total</b>	<b>32 971</b>		<b>32 971</b>	<b>33 070</b>		
<b>Total I</b>	<b>8 369 211</b>	<b>1 065 686</b>	<b>7 303 525</b>	<b>6 833 766</b>		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	23 756		23 756	36 124
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	300 475	15 876	284 599	296 427
	<b>Total</b>	<b>324 231</b>	<b>15 876</b>	<b>308 355</b>	<b>332 551</b>	
	Créances (3)	Avces et aptes versés sur commandes	135 578		135 578	55 272
		Créances usagers et comptes rattachés	828 670	351 149	477 520	376 256
Autres créances		3 661 463		3 661 463	2 961 928	
<b>Total</b>	<b>4 490 134</b>	<b>351 149</b>	<b>4 138 984</b>	<b>3 338 185</b>		
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	2 847 072		2 847 072	3 002 080	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	193 360		193 360	543 590	
Charges constatées d'avance (4)	114 748		114 748	62 925		
<b>Total II</b>	<b>8 105 126</b>	<b>367 025</b>	<b>7 738 100</b>	<b>7 334 605</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>	<b>16 474 337</b>	<b>1 432 712</b>	<b>15 041 625</b>	<b>14 168 372</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			145 000	579 886	
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			947 486	856 777	
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

# Bilan

## LPO

Au : 31/12/2010

EUR

\* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Fonds propres</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 753 971	2 745 153
	Ecarts de réévaluation		
<b>Fonds associatifs as fonds associatifs</b>	Réserves	3 502 585	3 020 245
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	79 685	482 340
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 819 790	2 374 929
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>		<b>9 156 033</b>	<b>8 622 669</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques	18 014	14
	Provisions pour charges	525 052	432 458
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	670 251	691 901
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	421 932	560 234
<b>Total II</b>		<b>1 635 250</b>	<b>1 684 608</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 158 420	1 228 568
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 369 522	1 032 951
	Dettes fiscales et sociales	1 020 113	898 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 739
	Autres dettes	133 100	178 766
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	569 185	471 854	
<b>Total III</b>		<b>4 250 342</b>	<b>3 861 093</b>
Ecart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>15 041 625</b>	<b>14 168 372</b>
<b>Renvois</b>	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	4 250 342	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
<b>Engagements donnés</b>	Sur les legs acceptés		
	Autres		

# Compte de résultat

## LPO

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 \* Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 993 101	1 877 969
	Production vendue	978 626	861 786
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b>	<b>2 971 727</b>	<b>2 739 756</b>
	Production stockée		2 238
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	5 067 863	3 043 617
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	188 951	1 336 869	
Cotisations	682 871	697 291	
Autres produits (1)	1 232 909	1 332 869	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>I 10 144 324</b>	<b>9 152 641</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises	1 106 373	1 101 597
	{ Achats	11 165	( 37 452)
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	642 793	489 060
	{ Achats	12 368	( 4 871)
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	3 127 065	2 807 119
	Impôts, taxes et versements assimilés	429 914	359 872
	Salaires et traitements	3 638 090	3 198 428
	Charges sociales	1 551 850	1 277 675
	- sur immobilisations	258 787	225 612
	{ amortissements		
	{ provisions		
	<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>22 667</b>	<b>42 983</b>
- sur actif circulant	110 594	27 838	
- pour risques et charges			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	238 712	93 101	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>II 11 150 383</b>	<b>9 580 965</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(I-II) ( 1 006 059)</b>	<b>( 428 323)</b>	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	123 972
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	14	30
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	44 525	27 122
<b>Total des produits financiers</b>	<b>V 44 540</b>	<b>27 153</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	14
	Intérêts et charges assimilées	49 506	53 334
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>VI 49 520</b>	<b>53 349</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>(V-VI) ( 4 980)</b>	<b>( 26 196)</b>	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI) ( 1 011 039)</b>	<b>( 578 491)</b>	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail	{ mobilier		
		{ immobilier	

## Compte de résultat (suite)

LPO

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 \* Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	885 111	1 209 071
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	115 332	119 830
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 000 444</b>	<b>1 328 902</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		1 333
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 880	33 226
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>19 880</b>	<b>34 559</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>980 563</b>	<b>1 294 342</b>
	Participations des salariés aux résultats		
	Impôts sur les sociétés	49 791	83 909
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	837 540	641 911
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	677 588	791 513
	<b>Total des produits</b>	<b>12 026 849</b>	<b>11 150 609</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>11 947 164</b>	<b>10 668 268</b>
	<b>Excédent ou déficit</b>	<b>79 685</b>	<b>482 340</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>		<b>66 928</b>	<b>55 174</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature	66 928	55 174
	Dons en nature		
<b>Charges</b>		<b>66 928</b>	<b>55 174</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	66 928	55 174
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

R



**KPMG Entreprises**  
**Sèvres-Charentes**  
21 rue Fleming  
B.P. 20133  
17005 La Rochelle Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 46 50 57 67  
Télécopie : +33 (0)5 46 41 81 74  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association L.P.O.**

Annexe aux comptes annuels  
de l'exercice clos le  
31 décembre 2010  
Montants exprimés en EUR

24 mai 2011  
Association L.P.O.  
8 rue du Docteur Pujos - BP 90263  
17305 Rochefort sur mer  
*Ce rapport contient 20 pages*

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	9
2	Principes, règles et méthodes comptables	10
2.1	Principes de bases	10
2.2	Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels	10
2.3	Méthodes	10
2.4	Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation	11
3	Notes sur le bilan	12
3.1	Actif	12
3.2	Passif	16
4	Notes sur le compte de résultat	19
4.1	Produits	19
5	Autres informations	20
5.1	Associations liées	20
5.2	Engagements donnés	20
5.3	Engagements reçus	20
5.4	Contributions volontaires	20
5.5	Tableau des effectifs au 31/12/2010	20
5.6	Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)	21
5.7	Honoraires des commissaires aux comptes	21
6	Comptes Emplois Ressources	22
7	Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2010	23
7.1	Emplois (colonne 1)	23
7.2	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)	24
7.3	Ressources collectées sur 2010 (colonne 2)	25
7.4	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (colonne 4)	26

## 1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2010 est de 886 K€ contre 1 209 K€ en 2009, 1 078 K€ en 2008, 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

Les engagements hors bilan (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 1 437 K€ au 31/12/2009 à 931 K€ à la fin de l'exercice.

- Evènement non traduit dans les comptes :

Le 30 mars 2010, la Cour d'Appel de Paris a confirmé et aggravé le jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Paris le 16 janvier 2008 dans le procès dit de l'Erika.

La justice a octroyé 100 000 € en réparation du dommage moral, 300 000 € en réparation du dommage matériel et 300 000 € au titre du dommage écologique. La justice a également octroyé 120 000 € au titre des frais de justice.

Ce jugement de la cour d'appel n'a pas été traduit dans les comptes clos le 31 décembre 2010 car il fait l'objet d'un pourvoi en Cassation.

## 2 Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

### 2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

### 2.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
  - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;

- un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
- à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

## **2.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation**

Les changements de méthodes de présentation sont les suivants :

- Les ressources attachées à la gestion des réserves naturelles et des programmes Life étaient jusqu'ici comptabilisées en transfert de charges. A compter de cet exercice, ces ressources sont comptabilisées en subventions d'exploitation.

Pour les réserves naturelles, le reclassement concerne 964 K€ ; pour les programmes Life le reclassement concerne 189 K€.

- Les flux auparavant comptabilisés en « quote-part d'opération faite en commun », sont maintenant comptabilisés en « autres charges ».

Sur 2010, la somme concernée est de 169 K€.

### 3 Notes sur le bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 3.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires

- Des logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

##### 3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Ile Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

### 3.1.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement I					
Autres immob. incorp. II	79 742.75				79 742.75
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains	2 955 254.71	156 628.54			3 111 883.25
Constructions	2 245 114.07				2 245 114.07
Installations techniques	498 186.38	24 671.54	17 232.28		505 625.64
Installations générales	1 294 989.03	99 972.33			1 394 361.36
Matériel de transport	99 925.21	29 905.47	14 983.50		114 847.18
Matériel de bureau et inf.	429 978.99	115 406.36	12 773.97		532 611.38
Immobilisations en cours	27 038.29	156 416.62			183 454.91
Avances et acomptes	3 073.97	166 525.50			168 599.47
Total III	7 552 960.65	748 526.36	44 989.75		8 256 497.26
<b>FINANCIERES</b>					
Participations	15.24				15.24
Créances rattachées					
Autres titres immob.					
Prêts et aut. financ.	33 055.20	80 932.13	81 030.81		32 956.52
TOTAL IV	33 070.44	80 932.13	81 030.81		32 971.76
TOTAL GENERAL	7 665 773.84	829 458.49	126 020.56		8 369 211.77

### 3.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

### 3.1.2.3 *Tableau des amortissements*

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement I					
Autres immob. incorp. II	63 463.21	7 566.67			71 029.88
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions	256 027.32	78 352.37			334 379.69
Installations techniques	65 214.35	32 889.22	11 594.06		86 509.51
Installations générales	94 237.91	77 122.29			171 360.20
Matériel de transport	36 567.25	15 829.58	740.85		51 655.98
Matériel de bureau et inf.	316 497.03	47 027.86	12 773.97		350 750.92
Immob. grevées de droits					
Total III	768 543.86	251 221.32	25 108.88		994 656.30
TOTAL GENERAL	832 007.07	258 787.99	25 108.88		1 065 686.18

### 3.1.3 **Actif circulant**

#### 3.1.3.1 *Evaluation des stocks*

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

#### **Provisions sur stocks :**

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

### 3.1.3.2 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

#### *Provisions sur autres créances :*

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

### 3.1.3.3 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus value latentes (produits non comptabilisés) sont de 229 K€ contre 222 K€ en 2009.

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2009 (soit + 482 340 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en augmentation des réserves diverses.

### 3.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	1 876 990	8 018		1 885 008
Libéralités legs	328 788	800		329 588
Libéralités legs - terrains	310 719			310 719
Réserves diverses	3 020 245	482 340		3 502 586
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	482 340	79 685	482 340	79 685
<b>Total</b>	<b>4 986 505</b>	<b>570 843</b>	<b>482 340</b>	<b>6 336 241</b>

### 3.2.3 Subventions d'investissement

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort.

Sur 2010, deux nouvelles lignes budgétaires sont apparus :

- Muséo 7 îles
- divers biens à caractères durables subventionnés. Ce type de bien était antérieurement comptabilisé en charge et la subvention en produit d'exploitation.

Libellé	31/12/2009	Aug.	Dim.	31/12/2010
<b>SUBVENTION INVESTISSEMENT</b>				
7 îles	172 393			172 393
<b>Fonderies</b>	<b>1 893 929</b>	<b>0</b>	<b>16 843</b>	<b>1 877 086</b>
<b>Grand Mothais</b>	<b>411 672</b>		<b>18 746</b>	<b>392 926</b>
Divers acquisitions 2009	66 097		84	66 013
Muséo des 7 îles		480 640		480 640
Divers acquisitions 2010		112 202		112 202
<b>Total</b>	<b>2 544 091</b>	<b>592 842</b>	<b>35 673</b>	<b>3 101 259</b>
<b>SUBVENTION INVEST. AMORTIE</b>				
7 îles	-87 925	-2 413		-90 338
<b>Fonderies</b>	<b>-75 757</b>	<b>-75 757</b>	<b>0</b>	<b>-151 514</b>
<b>Grand Mothais</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
Divers acquisitions 2009	-5 479	-31 103		-36 583
Muséo des 7 îles				0
Divers acquisitions 2010		-3 034		-3 034
<b>Total</b>	<b>-169 161</b>	<b>-112 308</b>	<b>0</b>	<b>-281 469</b>
<b>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NETTE</b>				
7 îles	84 468	-2 413	0	82 054
<b>Fonderies</b>	<b>1 818 172</b>	<b>-75 757</b>	<b>16 843</b>	<b>1 725 572</b>
<b>Grand Mothais</b>	<b>411 672</b>	<b>0</b>	<b>18 746</b>	<b>392 926</b>
Divers acquisitions 2009	60 617	-31 103	84	29 430
Muséo des 7 îles		480 640	0	480 640
Divers acquisitions 2010		109 168	0	109 168
	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 374 929</b>	<b>480 534</b>	<b>35 673</b>	<b>2 819 790</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

Une dotation a été comptabilisée pour ajuster la provision de départ en retraite pour 93 K€.

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2010	Dotation 2010	Reprise 2010	Inscrites au 31/12/2010
Devises	15	15	15	15
Provision risque avec un tiers	0	18 000		18 000
Provision retraite (1)	432 458	92 594		525 052
<b>Total</b>	<b>432 473</b>	<b>110 609</b>	<b>15</b>	<b>543 067</b>

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 5.00 % avec un taux de charges sociales de 50 %.

### 3.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	2 615
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	11 384

### 3.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2010 A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2010 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	691 902	518 072	539 722	670 521
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	560 234	159 516	297 818	421 932
Sur legs et donations affectés	Néant			
<b>Total</b>	<b>1 252 136</b>	<b>677 588</b>	<b>837 541</b>	<b>1 092 453</b>

### 3.2.7 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2011 169 K€
- les cotisations pour 2011 185 K€
- indemnités d'assurance non engagés 158 K€
- autres produits d'exploitation 57 K€

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2010.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure *en comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

## 5 Autres informations

### 5.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Association locales L.P.O.).

Natures de versements	2010
Reversement quote part adhésions	86 915
Interventions sous traitance	151 853
Projet FIVA	40 000
Co-financement actions	169 257
Soutien au réseau	213 902
<b>Total</b>	<b>661 927</b>

### 5.2 Engagements donnés

- Néant.

### 5.3 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 275 758 €

### 5.4 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés ; pour 2010, cela a représenté une somme de 66 928 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

### 5.5 Tableau des effectifs au 31/12/2010

	Cadres	Non cadres
Effectifs	37	104

## 5.6 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent : 205 608 €.

## 5.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	27 768 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
<b>Honoraires totaux</b>	<b>27 768 €</b>

## 6 Comptes Emplois Ressources

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	en % de l'exercice	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de (2)	% Budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>								
<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>								
1 - MISSION SOCIALES *	9 910 404	100%	88%		1 398 335	1 398 335	12%	871 789
1.1 Réalisées en France	9 655 374	97%	86%		1 192 209	1 192 209		1 398 335
- Actions réalisées directement	9 568 438	97%	85%		424 288	401 334		1 192 209
Les interventions réalisables aux actions de protection de la nature	2 320 093	23%	21%		744 031	836 313		401 334
Protection - gestion - espèces - espèces * outils de communication	5 148 362	52%	46%		76 057	41 480		836 313
Sensibilisation à l'environnement	660 902	7%	6%		0	0		41 480
Diffusion par correspondance (DPC)	1 459 101	15%	13%		0	0		0
- Versements à d'autres organismes agissant en France	86 916	1%	1%		0	0		0
Versement associations locales LPO	86 916	1%	1%		0	0		0
1.2 Réalisées à l'étranger	255 030	2%	2%	31 131	0	0		0
- Actions réalisées directement	215 023	2%	2%		0	0		0
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Birdlife International)	40 007				0	0		0
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>								
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	192 375		3%	192 375	0	0		0
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	168 656				0	0		0
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	998 140		9%	998 140	0	0		0
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>								
Frais de fonctionnement	998 140			1 467 883	0	0		0
<b>Soins total</b>								
	11 269 575	100%			11 189 309	11 189 309	100%	138 301
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>								
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>								
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	677 589				837 540	837 540		0
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>								
V - TOTAL GENERAL	12 026 849				12 026 849	12 026 849		1 516 636
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>								
VI - Neutralisation des déductions aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				-27 482				
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>								
	1 440 401			1 440 401				-1 440 401
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>								
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Missions sociales								
Frais de recherche de fonds								
Frais de fonctionnement et autres charges								
Total								968 024

## 7 Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2010

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2010.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

### 7.1 Emplois (colonne 1)

#### 7.1.1 Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

##### 7.1.1.1 Réalisations en France :

*Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :*

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

*Versements aux Associations locales LPO :*

- Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

### 7.1.1.2 Réalisés à l'étranger

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

### 7.1.2 Frais de recherche de fonds

#### 7.1.2.1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

#### 7.1.2.2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

### 7.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

#### III-Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

#### IV-Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2010.

## 7.2 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

#### **V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.**

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

### **7.3 Ressources collectées sur 2010 (colonne 2)**

#### **7.3.1 Ressources collectées auprès du public**

##### **7.3.1.1 Dons et legs collectés**

###### **1.1-a Dons manuels non affectés**

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

###### **1.1-b Dons manuels affectés**

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

###### **1.1-c Legs et autres libéralités non affectés**

Un legs de 41 480 € fait l'objet d'un souhait d'affectation spécifique du légataire : action oiseaux en détresse.

Les autres legs reçus par la LPO en 2010, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

#### **7.3.2 Autres fonds privés**

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

### **7.3.3 Subventions et autres concours publics**

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires...) et des collectivités territoriales (sur projets).

## **7.4 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (colonne 4)**

### **7.4.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice**

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100 % des legs non utilisés sur ces trois années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.